

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 04/04/2018 portant création de la mention Ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 04/12/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés option traction bateau est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance		
Monsieur	AIT CHAUCHE	Enzo
Monsieur	ALLARD	Fabien
Madame	AMESZ	Julie
Monsieur	ANNEG	Romain
Madame	BISCHOFBERGER	Illana
Monsieur	BLANCO	Hugo
Monsieur	BOUDOT	Yanis
Monsieur	COEMET	Axel
Monsieur	COHENDET	Jean
Monsieur	COSTES	Baptiste
Madame	DALEAU	Lucie
Monsieur	EBY	Augustin
Monsieur	EMPAIN	Alexis

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Monsieur	FAUDEMÉR	Eliott
Madame	GERARD	Berenice
Monsieur	GIURLANDO	Anthony
Monsieur	KUBACKI	Sullivan
Monsieur	LARDEAU	Charles
Monsieur	LUDI	Antoine
Monsieur	MERCIER	Clément
Monsieur	MIFSUD	Martin
Monsieur	MOREAU	Guillaume
Madame	PIMBEL	Claire
Monsieur	SOULIE	Laurent

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 04/12/2023

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités, et par délégation,
Conseillère d'Animation Sportive


Emmanuelle DJADJO